

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA**

3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

08 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°13-2022

Objet : <i>Autorisation donnée au Président d'ester en justice pour tout litige relatif aux élections professionnelles du 8 décembre 2022</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	12
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	12
	Date de la convocation : 26 août 2022	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président, Frank STEYAERT, Françoise VESPA (arrivée à 11 h), Gérard FERNOUX-COUTENET, Gérard DUCHENE, Geneviève MOREAU, Zora CHAFFARD-QOCHIH, Régis CHOPIN, Christian NOIR, Raphaël PERRIN, Maurice HOFFMANN, Chantal MARTIN suppléante.

EXCUSES : Mesdames Christiane MAUGAIN, Véronique LAMBERT, Aline CALLEGHER, Jacqueline LAROCHE, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Arielle BAILLY, Valérie DEPIERRE, Messieurs Alain CHOULOT Dominique CHAUVIN.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, et Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics.

Vu les articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion,

Considérant que les élections professionnelles de la fonction publique se dérouleront le 8 décembre 2022,

Considérant que dans le cadre de la mise en œuvre de ce scrutin, le Conseil d'administration avait délibéré, lors de sa séance du 10 mars 2022, pour adopter les principes du protocole syndical établi en concertation avec les organisations syndicales (...) et pour adopter le vote par correspondance pour les agents du Centre de Gestion,

Le Conseil d'administration à l'unanimité, et après en avoir délibéré, autorise le Président à représenter l'établissement pour tout litige relatif aux élections professionnelles à faire appel à un avocat en cas de besoin et à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 14 septembre 2022

Le Président,

Clément PERNOT

